

**MULTISPORTS**

Etablissement : STE GENEVIEVE 25 rue d'Estienne d'Orves 92250 La Garenne-Colombes

L'année se divise en 5 axes : Parcours gymnique, activités d'opposition, parcours athlétique, jeux de balle et expression corporelle. L'objectif est d'apprendre à l'enfant à savoir et être à l'aise avec son corps.

**INSCRIPTION & REGLEMENT** : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété au :

SECRETARIAT DE L'ECOLE

Pour les sections suivantes :

PS/MS LE VENDREDI 17H-18H  
GS/CP/CE1 LE LUNDI 17H-18H

Premier cours : 19 septembre 2022

Dernier cours : 23 juin 2023

Maximum 20 élèves/groupe

Pour toutes les activités sportives un certificat médical est exigé (à remettre au plus tard après les vacances de la Toussaint). Tenue de sport souhaitée (jogging, tee-shirt, baskets).

✂.....✂.....✂.....Partie supérieure à conserver par les parents.....✂.....✂.....✂.....

❶ Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous : Elève Débutant ☐ Elève Ancien ☐

❷ Montant (\*) : 290 euros

❸ Règlement : Le montant de la cotisation sera inclus dans la facturation annuelle de l'école.

**Merci de ne pas nous remettre de chèques ou espèces.**

Je soussigné(e) : .....

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : ..... Autorise mon enfant .....

En classe de : ..... à pratiquer l'activité : **MULTISPORTS à l'école STE GENEVIEVE LA GC**

Fait à : ..... Le..... Signature des Parents :

**Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

Le MLEC s'engage à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion à l'association « MLEC/ASC » (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et événements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès du MLEC.

(\*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé et justifié peut entraîner son annulation.